

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: ACCESS TELECOM S.A. en liquidation, Pully
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 02.09.2004
4.

Echéance de préavis des créances: **21.10.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Pierre Bonvin,
p.a. Fival S.A., avenue C.-F. Ramuz 60, 1009 Pully
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: art. 745 CO.

Etude Ryvier Charmey, Notaire
1095 Lutry

(02456396)